

IMPERMÉABILISANT ANTI-TACHES

SPÉCIAL CARRELAGE



▲ PRÊT À L'EMPLOI

UFI : Produit non classé

PROPRIÉTÉS

Protège votre carrelage ou autre revêtement contre les taches de toutes natures (huile, eau, graisse, apéritif, produits ménager...). Pour tous supports, verticaux ou horizontaux : Grès cérame, terre cuite, tomiette, pierre naturelle, marbre non poli, joint ciment, margelle de piscine, pavé auto-bloquant...

- Laisse respirer votre carrelage et ne modifie aucunement son aspect.
- Supprime l'humidité et les dégradations causées par le gel.

MODE D'EMPLOI

Le produit est prêt à l'emploi. L'application doit se faire sur matériaux propres (sans laitance de ciment, voir nos décapants) d'aspect sec au toucher et débarrassés définitivement d'efflorescence ou salpêtre.

A titre indicatif, sur sols neufs, il est conseillé d'attendre, avant de traiter :

- 2 à 3 semaines sur les grès cérames,
- 4 à 8 semaines sur terres cuites (selon principe de pose).

L'application peut être effectuée au moyen de pulvérisateur, pinceau, rouleau. Le matériel doit être propre et sec.

Appliquer une couche à **saturation d'imperméabilisant** (aspect mouillé).

6h à 24 h après (en fonction des conditions climatiques) une seconde couche devra être appliquée.

Passer chaque couche à **saturation** (aspect mouillé).

CONSOMMATION

Terre cuite : 1 litre pour 3 à 8 m²

Grès cérame : 1 litre pour 10 à 20 m²

Ces consommations sont extraites d'une moyenne, et ne sont données qu'à titre indicatif

CONDITIONNEMENT

- ☒ Colis de 6 x 1 L
 ☒ Colis de 4 x 5 L
 ☒ Colis de 1 x 20 L

Autres conditionnements sur demande

Nous conditionnons de la bouteille de 0,200mL à la cuve IBC 1000L

ANCIEN CONDITIONNEMENT

